

APPEL A PROJETS

Commission mixte Wallonie-Bruxelles/Roumanie 2011-2013.

Date limite de dépôt des projets à WBI : 15 avril 2011.

La Communauté française, la Région wallonne et la COCOF ont signé, en 1998 et 2005, un Accord de coopération bilatérale avec la Roumanie. Cet accord prévoit la tenue périodique d'une Commission mixte bilatérale chargée d'élaborer des programmes concrets de coopération.

La prochaine Commission mixte avec la Roumanie devrait se tenir dans le courant du mois de juin 2011 et approuver un programme pour les années 2011 - 2013 dont l'axe prioritaire est mentionné et décliné ci-après :

Axe prioritaire 2011-2013 : Développement durable : économique, social et humain.

- recherches en sciences appliquées– innovation dans les domaines suivants : sciences du vivant, agro-industrie, aéronautique-spatial, génie mécanique, transport/logistique, environnement (énergies renouvelables),
- initiatives favorisant les relations entre les Centres d'innovation, les Clusters, les Interfaces universités-entreprises,
- soutien à un enseignement supérieur de qualité,
- industries culturelles créatrices d'emploi, les nouvelles technologies liées à la culture par ex : les nouvelles technologies au service de l'image (médias), la culture liée au développement local ainsi qu'au patrimoine,

L'axe prioritaire, dans le cadre des compétences COCOF, sera communiqué sous peu.

Les valeurs bases qui sous-tendent la coopération Wallonie-Bruxelles/Roumanie (thèmes transversaux) sont : la Francophonie, les droits de la personne (droit des minorités, des enfants, démocratie, société civile, liberté de la presse), la bonne gouvernance, la décentralisation, la construction européenne, le plurilinguisme, la diversité culturelle et les valeurs universelles.

Contact à WBI :

Formulaires et informations (notamment frais admissibles et procédure de sélection) : Fabienne Cooreman, responsable du pupitre Roumanie (f.cooreman@wbi.be 02/421.87.42). Voir aussi www.wbi.be.